



P. 4
Assemblée générale du
groupe Safran



P. 19
FO fait pousser une USM
dans le Jura



P. 20
L'USM de Vendée
fête ses 10 ans !

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL

UNE NOUVELLE ÉQUIPE FÉDÉRALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SYNDICAL





Coordination Faurecia : la force dans l'union	18
Métaux du Val de Seine : FO refuse le fatalisme	19
FO fait pousser une USM dans le Jura	19
FO vent debout contre le naufrage du secteur naval	20
USM de Saône-et-Loire : une dynamique de développement	21
L'USM de Vendée fête ses 10 ans !	21

InFOs

Des métaux et des mots	21
------------------------	----

Vos droits

Temps d'habillage et de déshabillage : effeuillage des règles applicables	23
---	----

Editorial	3
-----------	---

L'événement

Assemblée générale du groupe Safran	4-9
-------------------------------------	-----

Trombinoscope

Une nouvelle équipe fédérale au service du développement syndical	14
---	----

Actualité syndicale

Résolution de la Commission Administrative Fédérale	11
---	----

Chiffres à connaître

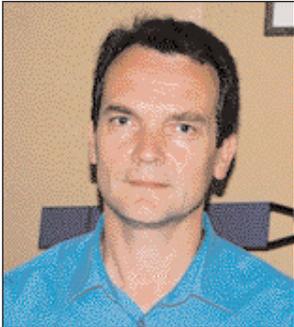
> SMIC horaire brut : 9,40 euros	sur les 12 derniers mois (+ 1,8 % hors tabac).
> SMIC brut mensuel : 1425,67 euros	> Chômeurs : 3 057 900 (catégorie A, au 30 septembre 2012)
> Plafond de la sécurité sociale : 3 031 euros par mois (pour l'année 2012 : 36 372 euros)	> Indice de référence des loyers : 123,55 (3 ^e trimestre 2012).
> Coût de la vie : -0,3 % en septembre (-0,3 % hors tabac); +1,7 % en glissement	> Taux d'intérêt (26 octobre) : 0,09% au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com



Banque publique : sur la bonne voie, mais...



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Notre revendication de 2007, la création d'une banque nationale pour l'industrie, continue de faire son chemin. En 2009, nous en avons obtenu une première satisfaction avec la création du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI). Aujourd'hui, nous en obtenons une deuxième avec la création de la Banque publique d'investissement (BPI).

Le gouvernement, lors du conseil des ministres du 17 octobre, a en effet précisé les grandes lignes de cette future banque. Il s'agit avant tout d'une banque publique, dont l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) seront actionnaires à parité. Elle sera gouvernée par un conseil d'administration présidé par le directeur général de la CDC et un directeur général exécutif qui vient d'être désigné : il s'agit de M. Dufourcq, actuel numéro deux de Capgemini.

La BPI regroupera les activités d'Oseo (Banque Publique de Financement des PME et de l'innovation), du FSI (fonds qui prend des participations dans les entreprises dites stratégiques) et de CDC Entreprise, filiale de la Caisse des Dépôts. Elle sera dotée de plus de 40 milliards d'euros. Elle aura pour priorité d'offrir un ensemble d'instruments de soutien financier aux petites et moyennes entreprises et assurera des services d'accompagnement et de soutien à l'innovation, au développement et à l'export. La BPI sera accessible aux entreprises et à l'industrie grâce, localement, à un guichet unique. Elle sera effective, en principe, en janvier 2013, après le vote du projet de loi, qui devrait intervenir d'ici la fin 2012.

Cette seconde étape répond en partie aux revendications de FO, mais il en manque une troisième avec plusieurs objectifs, à savoir : le soutien financier aux entreprises

en difficulté, le contrôle des aides aux entreprises en garantissant les investissements, l'innovation, la recherche et les emplois sur notre territoire, le développement des filières, enfin l'opposition aux fonds de pension et aux fonds souverains étrangers qui rachètent des entreprises françaises pour les liquider en s'appropriant leurs savoir-faire et compétences. Avec cette troisième partie, et seulement à partir de celle-ci, nous pourrions enfin avoir une réelle banque industrielle qui ne se comportera pas comme une banque traditionnelle ne pensant qu'à faire des profits. Tout comme, à la tête des entreprises, nous souhaitons avoir de réels capitaines d'industrie et non de simples actionnaires cherchant toujours davantage les profits. Nous exigeons de la future banque et du gouvernement un capitaine de l'industrie bancaire publique.

Et pour celles et ceux qui ne seraient pas convaincus par cette demande, qu'ils sachent que nous condamnons l'une des premières interventions du président de la future BPI, M. Jouyet, qui a osé répondre à la question d'un journaliste sur les éventuelles missions ou interventions de la BPI, en prenant l'exemple de ce que pourrait faire la nouvelle banque en faveur de la sidérurgie et du site de Florange, que cette banque n'avait "pas vocation à aider les canards boiteux". Alors non, M. Jouyet, les salariés d'ArcelorMittal ne sont pas des canards boiteux, pas plus que les autres salariés de l'industrie. L'industrie, c'est l'une des richesses de l'économie française. Nous attendons donc un soutien accru d'un responsable digne d'une réelle banque publique et d'une fonction où le respect doit être de mise vis-à-vis de l'industrie et des femmes et des hommes qui créent chaque jour, par leur travail, leurs compétences et leur savoir-faire, la richesse d'une nation comme la France.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Abonnements :
01 53 94 54 00

FO face à de

Les délégués FO des sociétés du groupe Safran se sont réunis les 11 et 12 sur le secteur aéronautique, stratégie industrielle, négociations en cours... le travail de reconquête syndicale entrepris par

Frédéric Homez : "Rester incontournables"



Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a consacré son intervention à la situation industrielle en France et à l'action de notre organisation. "Alors que plusieurs pays européens sont en récession, la France adopte des mesures d'économie et l'inquiétude grandit quant au manque de croissance, qui est néfaste pour les emplois et pour l'industrie", a-t-il déclaré. Certains secteurs sont plus touchés que d'autres, à l'image de l'automobile ou de la sidérurgie. Il a expliqué que si le plan de suppression d'emplois chez PSA n'était pas acceptable, tirer à boulets rouges

sur le plus grand constructeur automobile français, qui emploie près de 100 000 salariés, n'était pas la bonne stratégie. Et que si les rapports reconnaissent la gravité de la situation chez PSA, on ne pouvait accepter les critiques selon lesquels le groupe aurait dû mener une politique de délocalisation. Encore une fois, ce sera sur les organisations syndicales, et en particulier sur FO, qu'il faudra compter pour trouver des solutions viables. Quant aux difficultés que traverse la sidérurgie, Frédéric Homez a rappelé l'importance de travailler par filière pour que toute l'industrie fonctionne. "Si nous n'avons plus de matières premières, toute l'industrie en pâtira."

Dans ce contexte, le débat sur la compétitivité fait un retour en force. La Fédération FO de la métallurgie, au travers de son Livre blanc, propose depuis longtemps des pistes de réflexion en ce domaine. "Lors de la Grande Conférence Sociale de juillet, nous étions les seuls à refuser que la compétitivité soit réduite à la question du coût du travail, a expliqué Frédéric Homez. Et nous avons su faire prendre en compte notre position." Néanmoins, le dossier exige une vigilance de chaque instant et FO, qui le suit via les travaux de la CNI, fera tout pour que

cette question ne se réduise pas aux positions du patronat. La vigilance sera également de mise sur la future banque industrielle, que notre organisation réclame depuis de nombreuses années. "Il faudra s'assurer que les aides soient bien utilisées en France, a prévenu Frédéric, et bénéficient en priorité à l'emploi."

Revenant sur les différentes négociations en cours, en particulier celles de branches dans la métallurgie, il a déploré la tendance actuelle qui voit les discussions trop souvent remplacées par l'examen de diverses études, et a promis que FO continuerait à défendre ses revendications et ses idées dans toutes les négociations. Autre enjeu d'importance : la représentativité. "Là où nous sommes présents, nous sommes souvent incontournables, s'est-il réjoui. Mais nous devons à tout prix nous développer et nous implanter là où nous ne sommes pas." Il a par ailleurs assuré les métallos de Safran du soutien de la Fédération dans leur travail de conquête électorale. Toujours sur ce thème, il a appelé chacun à se mobiliser dans le cadre des élections TPE, pour lesquels 300 000 salariés de la métallurgie et secteurs associés vont pouvoir voter, et dont l'impact sur la représentativité nationale de FO sera déterminant.

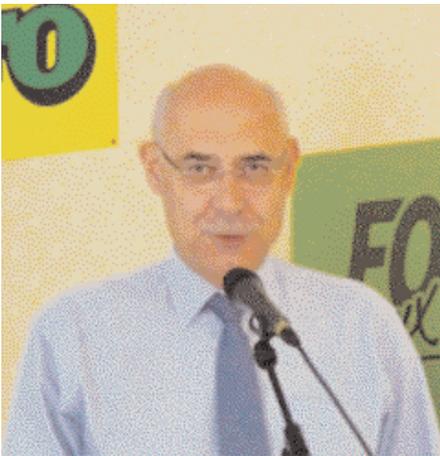


du groupe Safran

nouveaux défis

octobre à Pau pour leur trentième assemblée générale. Impact de la crise
Les participants ont pu échanger sur de nombreux sujets, en tête desquels
notre organisation et qui commence à porter ses fruits.

Philippe Fraysse : "L'aéronautique reste un secteur d'excellence"



Le secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse est intervenu pour faire le point sur la situation du secteur aéronautique, relativement peu impacté par la crise. Carnets de commande équivalent à sept ou huit années de travail, nombreuses embauches, marchés en croissance, bon niveau de recherche et développement, importantes parts d'exportation : "Les fondamentaux du secteur en font un pôle d'ex-

cellence dans l'industrie française et la croissance des marchés de l'aéronautique demeure plus rapide que celle de l'économie mondiale", a déclaré Philippe. Même les réajustements attendus au niveau des budgets étatiques dans l'actuel climat de rigueur ne devraient avoir que des conséquences limitées sur les marchés militaires. Sur ce point, le futur Livre blanc de la Défense devrait apporter des précisions. Ce document sera d'ailleurs examiné avec attention par notre organisation, car il n'est pas question d'y voir le projet de découpage de Safran, que les métallos ont combattu avec succès, refaire surface.

Rappelant la nécessité de privilégier une logique sociale et industrielle, permettant d'assurer la pérennité des sites industriels et des emplois qui s'y rattachent, face à une logique financière, Philippe a précisé que cela passait par le combat contre les délocalisations faites au détriment de la sous-traitance locale, véritable menace pesant sur l'emploi et les compétences. Il est ensuite revenu sur le dossier des aérostructures, sur lequel la Fédération FO de

la métallurgie travaille depuis de nombreuses années, et qui vient de faire l'objet d'un Livre blanc publié par notre organisation. "Notre action pour l'aéronautique se situe à tous les niveaux, a expliqué le secrétaire fédéral. Nous sommes présents au sein de la CNI et de ses comités de filière, ainsi que dans tous les groupes de travail qui en découlent, alors que les autres organisations syndicales brillent surtout par leur absence." La réflexion de FO sera déterminante pour relever les défis identifiés par le comité de filière, à savoir répondre à l'expansion de la demande, se préparer à une concurrence internationale croissante, renouveler les offres techniquement et commercialement. Enfin, il a assuré les métallos de Safran du soutien de la Fédération dans leur travail de développement syndical au sein du groupe, d'autant plus important que face à une direction qui ne semble pas vouloir faire évoluer les choses, la voix du syndicalisme réformiste avait des solutions à apporter dans l'intérêt de l'industrie et des salariés.

Daniel Barberot : "Continuer de peser dans les décisions"



Le coordinateur FO du groupe Safran Daniel Barberot a pris la parole pour revenir sur les actions menées par FO depuis la dernière assemblée générale. Négociations de nombreux accords, mise en échec du projet de découpage de Sagem, développement syndical... Les équipes FO n'ont pas chômé. La coordination s'est renforcée et devrait bientôt s'élargir aux DSC des sociétés du groupe pour plus d'efficacité. S'il s'est félicité de voir chaque nouvelle assemblée générale accueillir des délégués de nouvelles implantations, il a insisté

sur les enjeux de la représentativité. "Nous sommes en progression et comptons sur les efforts de Turbomeca et de Microturbo pour gagner encore des voix, a-t-il déclaré. Mais nous devons impérativement aller davantage vers les cadres, dont la part est croissante dans le groupe." Dans la perspective des prochaines NAO, il a rappelé la bonne santé financière du groupe et martelé que les salariés devaient en être récompensés. "Les salariés représentent 16 % de l'actionariat de Safran. Ils pèsent dans les décisions et doivent continuer de le faire."

Patrick Maleyrie : "Assurer le suivi des accord "



Le coordinateur adjoint FO du groupe Safran Patrick Maleyrie est revenu sur les nombreux accords négociés par les délégués FO dans les sociétés du groupe cette année, et qui n'ont pas été sans mal. Le PERCO, que les salariés se sont d'ores et déjà appropriés, la GPEC, qui est à décliner dans chaque entreprise, l'insertion des travailleurs handicapés, qu'il faut faire progresser, la participation, qui évolue positivement,

le stress, sur lequel il faut parfois secouer les directions... sans oublier les sujets à venir, tels que le harcèlement, la formation des seniors, les jeunes... "Négocier des accords est essentiel mais nous ne devons pas oublier d'être également présents dans les commissions de suivi", a rappelé Patrick qui, la retraite approchant, s'exprimait là pour la dernière fois dans le cadre d'une assemblée générale.

Régis Fribourg : "A vous de diffuser l'information !"



Le coordinateur adjoint FO du groupe Safran Régis Fribourg a brièvement fait le point sur la situation du site du Creusot, où les efforts de l'équipe FO ont permis de passer de 17 % à 32 % lors des dernières élections. Il a ensuite évoqué la situation de la commission sociale de Safran, dans laquelle le siège FO et où notre organisation a participé au traitement de 127 dossiers, permettant d'avaliser une aide financière

non remboursable pour ces adhérents. Enfin, il a rappelé que, concernant le régime prévoyance groupe, la première échéance du contrat arrivait à terme le 1er janvier 2013 et que chacun devait rapidement se positionner pour la prochaine période. Il a précisé qu'un tract reprenant le dossier en détail parviendrait rapidement à tous les adhérents. "A vous de diffuser l'information", a-t-il incité les participants.

Les interventions des délégués : "Offensifs et revendicatifs"



Mario Augusto-Fernandes, Turbomeca, Bordes

"Spécialiste des turbomachines, notre société est aujourd'hui leader mondial sur

le marché de l'hélicoptère civil et si le militaire reste encore une chasse gardée des Etats-Unis, nous avons réussi un bel exploit : pénétrer et équiper un des cinq corps de son armée. Mais les mutations de l'entreprise nous préoccupent. La tendance est au renforcement de la catégorie "Cadres", avec une stratégie reposant plus sur l'achat que sur la production. C'est étonnant quand on sait que 100 millions d'Euros ont été mis dans le nouvel

ensemble EOLE et que la toute nouvelle usine de Buchelay a remplacé le site de Mézières. Néanmoins, beaucoup d'indicateurs sont au vert et nous sommes confiants dans l'avenir de l'entreprise. Reste que, au plan syndical, nous devons nous battre chaque jour et saisir chaque opportunité pour faire vivre FO. Les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous mais nous croyons en nos valeurs et nous ne baisserons pas les bras !"



Alain Guarin, Labinal

"Être syndicaliste chez Labinal n'est pas facile, mais on s'accroche. Notre direction a changé et n'é-

coute ni ne respecte rien. Nous sommes sur le point de faire intervenir l'inspection du travail et nous aurons besoin d'aide. Depuis le début de l'année, nous évoluons dans de nouveaux locaux, dans une usine neuve. Le problème, c'est qu'elle était prévue pour 500 CDI et accueille déjà 200 intérimaires supplémentaires, dont des chefs de projet ou de département... Les conditions de travail s'en ressentent et une partie de la production a déjà, en conséquence, été transféré dans notre usine du Maroc. Les négociations sur le handicap, le temps partiel ou les horaires variables sont le reflet de cette mauvaise situation. Depuis que le groupe est au CAC40, tout est subordonné aux gains de productivité. Dans cette logique, le facteur humain qu'est le salarié est oublié. Nous devons nous battre et agir, mais nous devons aussi voir plus loin sur le dossier de l'emploi."



François Carpene, Microturbo

"Notre site est largement consacré aux activités militaires mais nous nous adaptons au domaine civil,

ce qui amène à modifier notre organisation du temps de travail. Nous avons ainsi négocié un avenant à l'accord d'entreprise sur le compte épargne temps et avons lancé une négociation sur un accord instituant un régime d'astreinte au sein de Microturbo. Notre action passe un important affichage à destination des salariés sur les actions et les réalisations de notre organisation. Notre prochain défi sera de passer la barre des 10 % aux élections professionnelles de 2013, que nous avons raté d'un cheveu la dernière fois. Soutenus par la Fédération, nous sommes plus motivés que jamais."



Chantal Lebrument, Safran

"J'ai beaucoup travaillé sur le stress et le harcèlement. La pression, le dénigrement et la surcharge de

travail ont encore trop souvent raison des salariés. J'étais responsable Web pour le groupe et en charge des noms de domaine. Aujourd'hui, j'ai déjà pu constater les effets négatifs des récentes actions de ma direction. Il suffit de "surfer" sur Internet en recherchant "Snecma" pour s'en faire une idée... Je reste dans ce domaine, à mon compte, et j'espère pouvoir travailler avec vous à l'avenir."



Bernard Bompard, Sagem, Montluçon

"Sur notre site de production de 1 200 salariés, FO se porte bien. Nos anciens y ont

gagné la majorité et le CE, et à chaque échéance nous faisons ce qu'il faut pour nous montrer à la hauteur de cet héritage. Fut une époque où notre entreprise avait un principe d'opportunisme industriel dans de nombreux domaines. Cette stratégie lui a permis de bâtir son excellence. Mais les guerres de succession ont fini par torpiller la réputation de Sagem. Aujourd'hui, terminés les études et les projets. L'entreprise fonctionne le nez rivé à ses tableaux de bord... Le découpage annoncé de notre société, que l'action syndicale a réussi à mettre en échec, ne nous a pas rassurés. Mais il a montré une chose : les salariés ont besoin de FO. Si jamais ce projet ressortait des cartons, ils peuvent compter sur nous pour le combattre à nouveau."



Julien Lepape, Morpheo, Rennes

"Je m'exprime au nom de notre DSC François Pasquier. Notre entreprise est spécialisée dans la sécurité, notamment la

biométrie, les systèmes de détection et les cinémomètres. Elle compte 80% de cadres et FO y a conquis 13 % des voix. Aller vers les cadres est d'autant plus important qu'avec les mouvements de délocalisation de la production, leur proportion

Le mot de l'USM



Le secrétaire de l'USM 64

Jacques Clave est intervenu pour brosser le tableau de la métallurgie dans le département. Fort de 14 500 salariés, le sec-

teur peut compter sur des fleurons tels que Turbomeca, Dassault ou MBD. Notre organisation est majoritaire dans de nombreuses entreprises, comme Rexam, Arelec ou encore Citroën Pau. "Ce sont là les résultats d'un travail de terrain sans relâche. FO fournit des outils mais ce sont les métallos qui saisissent les opportunités." Concernant Turbomeca, il a rendu hommage au travail abattu par l'équipe en place. "Après des années fastes, l'héritage n'est pas facile à gérer et nous avons du mal à décoller. Mais nous saurons nous en sortir."

ne cesse de croître. Et avec le principe d'amélioration continue, eux aussi font face à des difficultés et ont besoin d'être défendus. Ils deviennent des salariés comme les autres et doivent bénéficier de la force collective de FO. D'autre part, nous devons revendiquer une harmonisation par le haut des différentes pratiques des sociétés du groupe, en particulier au niveau social, afin que les salariés aient tous accès aux mêmes avantages, afin de montrer que c'est chez FO que se situe la dynamique revendicative."



Guy Copin, Messier-Bugatti-Dowty, Vélizy

"De nombreux salariés sont demandeurs d'informations sur l'accord seniors qui entre en

vigueur en février 2013. Notre organisation doit leur apporter des réponses. De nombreuses questions nous sont également adressées concernant un fonds de



Le mot du trésorier

François Lopez-Ribeiro, qui a pris la suite de Michel Fortin depuis la dernière assemblée générale, a présenté les comptes de la coordination, qui ont été validés par la commission de contrôle comprenant Laurence Denis, Corinne Martin et Régis Augendre le 26 septembre dernier. "Il est important que chaque section ou syndicat fasse remonter 10% de sa trésorerie à la coordination pour que celle-ci puisse continuer de fonctionner à votre service", a-t-il rappelé. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par les délégués.

Le mot de l'UD



Le secrétaire de l'UD des Landes **Pierre Narran** a pris la parole pour souligner l'importance et l'utilité d'une coordination au sein d'un groupe tel que Safran.

S'il n'a pas éludé la difficulté de syndiquer de nouveaux adhérents, il a insisté sur l'importance de préserver la représentativité de FO dans chaque entreprise, qui a un impact sur la représentativité de notre organisation, et donc sur son action, au niveau du département. "Nous devons insister sur nos valeurs et notre travail, nous devons être fiers de faire partie de FO", a-t-il déclaré. Saluant le travail accompli par la Fédération dans la perspective des élections dans les TPE, il a rappelé l'importance de ce scrutin pour la représentativité de notre organisation et encouragé chacun à se mobiliser pour en faire un succès.

pension anglais qui est actionnaire minoritaire (3 %) mais prétend dicter la stratégie de l'entreprise afin qu'elle se concentre sur les moteurs au détriment des équipements. Face à l'inertie de cette stratégie, beaucoup se demandent s'il existe un risque que cette demande soit prise en compte. Là encore, c'est à nous de répondre. Enfin, s'il est essentiel de se rapprocher des cadres, n'oublions pas qu'il est aussi important de favoriser les embauches de non-cadres, qui ont toujours été le socle de notre organisation, et restent aujourd'hui encore le socle d'une entreprise."



Patrick Condon, DSC Messier-Bugatti-Dowty, Bidos

"Depuis la fusion de Messier, Dowty et Bugatti, nos accords sont en renégociation. Nous avons 15

mois pour aboutir, et au bout de 18 mois

nous ne sommes pas encore parvenus à bout de ces questions ultra complexes. Il nous faut terminer avant la fin de l'année mais nous bloquons toujours sur l'épineux dossier du temps de travail. Et que dire du système de rémunération, qui reste à harmoniser... Plus que jamais nous devons nous battre pour l'industrie et l'emploi, et donc contre les externalisations, qui sont réalisées par principe et sans contreparties, avec pour résultat de menacer les emplois et les compétences. Mais à quel niveau faut-il porter nos revendications et négocier ? C'est l'affaire de tous que de revendiquer et négocier, aussi faudrait-il peut-être mettre au point une lettre ouverte afin que tout le monde sache ce que nous faisons."



Antonio Blanco Modesto, Snecma, Gennevilliers

"Notre site, équipé de sa forge et de sa fonderie, réalise des pièces de moteurs, principalement des aubes. Le carnet de commandes est plein, les heures supplémentaires nombreuses et nos effectifs augmentent enfin. Nous avons réussi à conquérir 11 % des voix l'an dernier, un gros exploit dans ce fief de la CGT, dû à un important travail de terrain. Autant

dire que le prochain scrutin sera un vrai challenge. Mais nous pouvons compter sur une équipe jeune et motivée pour le relever. Néanmoins, nous avons besoin d'un meilleur échange d'informations avec les autres sites, et notamment pour ce qui concerne les cadres, que nous avons encore du mal à aborder. Grâce au soutien de notre équipe et de la Fédération, nous avons pu mettre fin aux pressions de la direction à mon encontre, mais ce fut un dur combat. Que tous les salariés le sachent : en cas de problème, ils ne sont pas seuls et peuvent se tourner vers FO, qui les aidera à trouver une solution."



Jacqueline Oger, Sagem, Poitiers

"Alors que notre site regroupait de nombreuses activités il y a quelques années, il n'y reste aujourd'hui plus que la défense. Les charges de production baissent et nous faisons face à des mesures de départ par mesures d'âge. Nous ne sommes plus que 500 salariés, contre 720 il y a deux ans, ce qui génère de nombreuses inquiétudes. Il n'y a aucune projection pour 2014 et la direction fait le forcing pour passer au travail en 2x8, y compris pour les plus

Petite équipe, maxi organisation

Au vu de la qualité de l'accueil et de l'organisation, un observateur extérieur aurait pu croire que l'équipe de Turbomeca à Bordes est des plus fournis. Car à seulement trois, les métallos de Turbomeca ont mis en place un cadre aussi agréable que propice aux échanges, et qui a largement participé à la réussite de cette assemblée générale, saluée comme il se doit par l'ensemble des participants. Encore bravo et merci !



de 50 ans. Pour 2013, nous sommes dans l'impasse concernant la troisième semaine de fermeture. La direction ne nous écoute sur aucun dossier et nous allons sans doute devoir boycotter les prochaines réunions DP-CE pour marquer notre désaccord."



**Martin Porfirio,
SME**

" Nous fabriquons du propegol et du perchlorate d'ammonium pour les boosters de la fusée Ariane, ainsi

que différents produits et carburants chimiques. Actuellement, nous sommes en pleine renégociation de nos accords car il faut aboutir à un accord commun SME-SPE. La difficulté est qu'il nous faut pour ce faire passer de la convention de la chimie à celle de la métallurgie. Pour le moment, un accord transitoire s'applique mais nous avons beaucoup de travail à faire sur ce dossier. Nos efforts portent également sur le développement de FO au sein de l'entreprise, car notre potentiel de progression est assez important."



**Lionel Legris,
Hispano**

"Notre société est spécialisée dans la transmission de puissance sur les moteurs. A Colombes, nous sommes 800

salariés, et si les effectifs de l'entreprise croissent, les embauches ne se font pas en France mais sur l'implantation en Pologne. Les élections ont été un combat sans merci et nous n'avons pas pu franchir la barre des 10 %. Nous avons donc besoin d'aide pour négocier un crédit d'heures car sinon, comment préparer une élection quand on n'est pas représentatif et qu'on ne dispose donc pas du temps nécessaire pour cela ? Le principal obstacle à notre développement n'est pas la volonté, mais le temps disponible pour la mettre en œuvre..."



Invités



**Patrice Petetin,
DSC Eurocopter**

"Eurocopter est un client de Safran. Notre réussite dépend donc de la vôtre. Nous sommes liés par la volonté d'avoir une industrie aéronautique prospère et pérenne, nés à une époque où la volonté politique était synonyme de long terme. Cela a porté ses fruits puisque nous sommes leader mondial dans notre domaine. Mais, comme vous, nous souffrons aujourd'hui de la concurrence étrangère, et notamment du low cost. Nous assistons néanmoins à un revirement concernant l'engouement pour l'ex-

ternalisation et la sous-traitance, dont FO, organisation majoritaire chez Eurocopter, avait dénoncé dès le début les risques. Les salariés auront payé deux fois les conséquences de cette désastreuse stratégie : d'abord quand leur travail a été externalisé, et aujourd'hui, quand on leur explique qu'il faut faire des efforts afin de dégager du cash pour soutenir ou racheter des entreprises en faillite ! Alors quand on nous demande d'aller plus loin dans la logique européenne, pourquoi pas ? Mais à condition que ne soient pas une fois de plus les salariés qui payent l'addition. D'autant que l'avenir est incertain. Il nous faut donc aller de l'avant, renouveler notre gamme et miser sur la R&D. Safran a son rôle à jouer dans cette affaire, et c'est ensemble que nous devons avancer."



**Thierry Bonhoure,
Labinal**

"En ces temps de crise, les NAO doivent plus que jamais être au centre de notre action, car la question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des salariés. Pour FO, qui est le syndicat de la fiche de paie, il est essentiel de faire encore mieux dans ce domaine. Malgré les bons résultats du groupe, les AG ont toutes été inférieures aux prévisionnels d'inflation, et elles sont presque toutes devenues inférieures aux AI. Ce qui non seulement creuse les inégalités salariales mais

mine aussi la notion de " collectif " qui fait notre force. Négocier de bonnes enveloppes d'AI parce que l'on n'a pas eu de bonnes AG peut donc finir par être contre-productif et par opposer les salariés les uns aux autres. Sans compter que ces accords n'ont pas, pour beaucoup, de clause de revoyure... Nous devons revendiquer au niveau du groupe une AG plancher au moins égale au prévisionnel inflation pour toutes les sociétés. Autre point : il faut améliorer notre communication. Être bons en négociations ne suffit plus car la bataille passe aussi par l'information des salariés. C'est en faisant et en faisant savoir que nous gagnerons leurs voix. Enfin, le combat de l'après-Moex continue. Le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné les dirigeants pour avoir caché leur intention de fermer l'entreprise et 50 salariés ont monté leur affaire sur les restes de Moex."



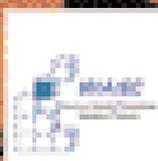
UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE



La force mutualiste

“Créée à l’initiative de militants FO, l’Union a la vocation de fédérer et de rendre les mutuelles de la Métallurgie plus solidaires, donc plus présentes sur la scène de la protection sociale où pèsent des risques de plus en plus lourds.”

Frédéric Homez, Président de l’Union



UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE

9, rue Baubert 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 35 - Fax : 01 45 84 78 87
www.umsm.ouv.com



Résolution de la Commission Administrative Fédérale

La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie vendredi 19 octobre 2012, pour sa première séance ordinaire depuis le congrès fédéral des 6-7-8 juin 2012.

Retrouver le chemin de la croissance et défendre notre industrie

Les membres de la CA Fédérale ont longuement analysé la situation économique et sociale de notre pays. Ils constatent que la croissance économique est globalement en panne, ce qui n'augure rien de bon concernant l'emploi, les conditions de travail et les garanties sociales.

Certains secteurs de la Fédération se trouvent en grande difficulté, à l'image de la sidérurgie et de l'automobile. De ce point de vue, la situation d'ARCELORMITTAL ou de PSA est emblématique. Dans certains cas, les difficultés procèdent de choix stratégiques des entreprises, se traduisant par des délocalisations et des fermetures de sites. Dans d'autres, elles procèdent de situations qui se heurtent à une concurrence low cost. Dans tous les cas, elles sont accentuées par des politiques d'austérité qui ne permettent pas, selon la CA Fédérale, de sortir rapidement d'une situation de crise.

Heureusement, d'autres secteurs de la Fédération sont dans une situation plus favorable. La mécanique et l'électronique devraient retrouver une croissance d'activité et d'emplois. L'aéronautique embauche ; toutefois, FO reste attentif et vigilant sur l'évolution des aérostructures en France.

Dans ce contexte, la CA Fédérale estime que la Fédération doit accentuer son effort de défense de l'industrie et des emplois en France. La Banque Publique d'Investissement (BPI), que la Fédération revendiquait, seule au départ, depuis 2007 (Livre Blanc de la Fédération, acte 1), sous cette forme ou sous une autre, va voir le jour. Elle se posera en guichet unique pour les PME, ce qui est une bonne chose. Ses

investissements devraient être réalisés selon des critères industriels et non uniquement financiers et contrôlés pour s'assurer qu'ils bénéficient à l'industrie nationale et aux emplois en France. C'est la revendication de FO. Cette BPI doit être en mesure de prendre des participations de capitaux dans les entreprises en difficulté pour protéger l'emploi.

La CA Fédérale rappelle qu'elle se positionne de longue date en faveur de politiques de relance par la consommation, les salaires et l'investissement et non par l'austérité. Elle estime que la situation lui donne raison, tant sur le plan national qu'europeen.

Négocier pour les salariés

Sur le plan social, la CA Fédérale prend acte des négociations interprofessionnelles qui se déroulent ou vont commencer, concernant les contrats de génération, la sécurisation des emplois ou les retraites complémentaires.

Au niveau de la Métallurgie, la Fédération a déjà formulé plusieurs demandes d'ouverture d'une négociation en vue de mesures exceptionnelles pour l'emploi et la reconduction de l'APLD (Allocation en cas d'Activité Partielle de Longue Durée). La CA Fédérale renouvelle son attachement à une telle négociation porteuse de normes, dont les entreprises et les salariés de nombreux secteurs ont besoin.

De plus, compte tenu du nombre de chômeurs, elle rappelle sa revendication visant à la mise en place de systèmes de départs anticipés pour favoriser l'emploi des jeunes.

Faire voter FO aux élections TPE (Très Petites Entreprises)

Du 28 novembre au 12 décembre 2012, les salariés des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) seront appelés à voter, par correspondance ou vote électronique, pour se prononcer sur l'organisation syndicale de leur choix en vue d'une mesure de la représentativité syndicale dans les TPE.

La CA Fédérale tient à rappeler à toutes les militantes et à tous les militants de la Fédération l'importance de ce scrutin et les appelle à redoubler d'effort pour aller à la rencontre des salariés concernés. FO, syndicat de la feuille de paye et des conventions collectives est LE SYNDICAT par excellence qui négocie aussi pour les salariés des TPE. Le nombre d'accords que nous avons signés en la matière pour apporter des garanties aux salariés non organisés syndicalement en témoigne. Le dialogue social se mesure aux nombres d'accords collectifs qui sont signés, dans l'intérêt des salariés.

Il convient de faire connaître notre conception de l'action syndicale et nos résultats à tous ceux qui en bénéficient.

Développer le syndicalisme libre et indépendant

Porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour les salariés et leurs familles. Il ne peut être entrepris que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. La CA fédérale demande néanmoins à ses militants de poursuivre l'effort de développement syndical indispensable au syndicalisme libre et indépendant que nous représentons.



Paris, le 19 octobre 2012

FO
Métalux



**Pour entrer dans la vie active
en étant bien défendu**





Adhèrez à FO !

Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.

Une nouvelle équipe fédérale au

LE SECRETARIAT FEDERAL PERMANENT



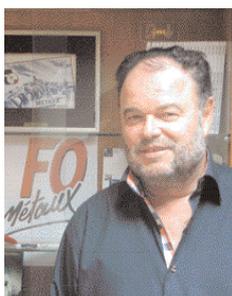
Frédéric Homez : Secrétaire Général

- Administration
- Relations générales sur le plan national, européen et international
- Presse fédérale F.O Métaux - Voix du Métallurgiste - Internet - Intranet
- Circulaires fédérales
- Relations avec la presse
- Négociations conventionnelles nationales
- Liaisons avec les syndicats
- Développement syndical / Représentativité
- DOM/TOM
- Archives Fédérales

En charge du champ géographique suivant afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales et des désignations :

Branches : coordination de l'ensemble des branches

Départements/USM : 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95



Hervé Perier : Trésorier Fédéral

- Trésorerie Fédérale
- Comptabilité et placement de matériel
- Fichier Fédéral
- Equipement fédéral
- Prévoyance
- Retraites complémentaires
- Section fédérale préretraités et retraités

En charge du champ professionnel et géographique suivant afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branche : Experts automobiles

Départements/USM : 09 - 12 - 24 - 31 - 32 - 33 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82



Nathalie Capart : Secrétaire Fédérale

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

- Emploi

Branches : - Equipementiers automobiles
- Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Cadeaux (B.J.O.C.)

- Machinisme agricole (entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts

- Industrie et commerce de la récupération
- Installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéronautique, thermique et frigorifique

Départements/USM : 2A - 2B - 04 - 05 - 06 - 11 - 13 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84



Philippe Fraysse : Secrétaire Fédéral

- Salaire - Intéressement - Participation
- Formation professionnelle
- UIMM : OPCAİM - CNE - OBSERVATOIRE - JURY - QUALIFICATIONS
- Commissions Paritaires Consultatives (C.P.C.)

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branches : - Aéronautique - Espace et Défense
- Equipementier aéronautique

Départements/USM : 03 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 43 - 63 - 79 - 86 - 87

service du développement syndical



Eric Keller : Secrétaire Fédéral

- Politique industrielle

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branches : - Électrique - Électronique - Nucléaire

- Ferroviaire
- Maintenance
- Organismes de contrôle
- Navale
- Ascenseurs

Départements/USM : 22 - 29 - 35 - 44 - 49 - 53 - 56 - 72 - 85



Jean-Yves Sabot : Secrétaire Fédéral

- Formation syndicale

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branches : - Services de l'Automobile (commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motorcycle, activités connexes, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)

- Automobile
- Véhicules utilitaires
- Constructeurs bus et camions

Départements/USM : 01 - 07 - 21 - 26 - 38 - 42 - 58 - 69 - 71 - 73 - 74 - 89



Paul Ribeiro : Secrétaire Fédéral

- Relations IndustriAll Global Union / IndustriAll European Trade Union
- Suivi et lien entre les structures syndicales de la Fédération et les Fédérations d'IndustriAll Global Union et European Trade Union
- Suivi des Comités de groupe et Comités européens

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branches : - Construction mécanique
- Produit métallique et travail des métaux

Départements/USM : 02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 80



Frédéric Souillot : Secrétaire Fédéral

- Sécurité
- C.H.S.C.T.
- Salariés handicapés

En charge des champs professionnels et géographiques suivants afin de coordonner et d'aider les structures syndicales, avec un suivi des assemblées générales, des élections professionnelles, des évolutions de développement, des conventions collectives territoriales, des DSC et des désignations :

Branches : - Sidérurgie
- Métaux ferreux et non ferreux
- Fonderie

Départements/USM : 08 - 10 - 25 - 39 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 70 - 88 - 90

LE SECRETARIAT FEDERAL NON PERMANENT



Brigitte Capelle : Secrétaire Fédérale

- Egalité professionnelle
- Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie
- Missions fédérales



Marie-Josée Millan : Secrétaire Fédérale

- Conception des tableaux de bord pour le développement et la représentativité
- Politique économique
- Missions fédérales

SECRETARIAT FEDERAL NON PERMANENT (suite)

Missions fédérales et participation aux débats.



Emmanuel Da Cruz
(de l'entreprise Schneider)

Patrice Petetin
(de l'entreprise Eurocopter)



Bruno Reynes
(de l'entreprise
Airbus)

Laurent Smolnik
(de l'entreprise Renault)



Christian Lafaye
(de l'entreprise PCA)

Le nouveau bureau fédéral

Elu lors du congrès de Montpellier en juin dernier, le nouveau bureau fédéral a procédé le 18 octobre à la répartition des tâches entre les secrétaires fédéraux.



Les délégués fédéraux

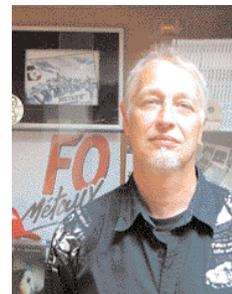


Aude Pinguenet : Déléguée Fédérale, assistante au secrétariat général

- Responsable du secteur juridique
- Etudes Fédérales spécifiques et études sur les lois, les accords interprofessionnels et de branches
- Propagande et communication syndicale
- Gestion du site internet et intranet
- Centralise les données territoriales et régionales entre les correspondants Fédéraux, les USM et les départements
- La Voix du Métallurgiste
- Correspondante AFOC

Régis Duhamel : Délégué Fédéral

- Formation syndicale (en liaison avec Jean-Yves Sabot)
- Formation solidarité internationale (en liaison avec Jean-Yves Sabot)



Barbara Dautin : Déléguée Fédérale

- Secteur juridique
- Jeunes
- Elections professionnelles
- Participation aux études fédérales

Henri Gentillet : Délégué Fédéral

- Formation syndicale (en liaison avec Jean-Yves Sabot)



Denis Bieber : Délégué Fédéral

- Missions Fédérales
- IndustriAll European Trade Union (en liaison avec Paul Ribeiro)

Guy Maguet : Délégué Fédéral

- Prévoyance (en liaison avec Hervé Perier)
- Retraites (en liaison avec Hervé Perier)
- Prévoyance/Retraite : branches annexes (en liaison avec Nathalie Capart - Jean-Yves Sabot - Hervé Perier)



Bertrand Mazeau : Délégué Fédéral

- Formation professionnelle (en liaison avec Philippe Fraysse)
- Formation professionnelle : branches annexes (en liaison avec Nathalie Capart - Jean-Yves Sabot - Hervé Perier)

Coordination Faurecia : la force dans l'union



La coordination Faurecia autour de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.

Les délégués FO de l'équipementier automobile Faurecia se sont réunis en coordination à la Fédération FO de la métallurgie les 26 et 27 septembre autour de leur coordinateur Eric Ancéry et de la secrétaire fédérale Nathalie Capart. Afin de favoriser un meilleur partage de l'information et d'adopter une démarche de travail en filière, ils avaient également convié Christian Lafaye, DSC de PSA, et Laurent Smolnik, DSC de Renault, pour des échanges plus larges sur le secteur automobile. Objectif : voir si ce qui est négocié par notre organisation chez

les constructeurs peut l'être chez les équipementiers.

Les participants ont pu faire le point sur la situation de leurs sites respectifs afin d'établir une position et une stratégie commune sur les différentes négociations à venir. Nathalie Capart est également revenu sur l'actualité générale, particulièrement chargée, et les perspectives pour le secteur. Augmentation du chômage, conséquences du plan PSA -qui reste un acteur de premier plan- sur les sous-traitants, baisse du nombre de véhicules produits et marché au

point mort jusqu'en 2015... "La situation est préoccupante, a résumé Nathalie, mais il y a des raisons de rester positifs. Selon l'étude du BIPE, on devrait assister sur la période 2012-2020 à 120 000 recrutements par an dans la métallurgie." D'ici là, FO Métaux a demandé à l'UIMM des mesures d'urgence pour préserver l'emploi, notamment la reconduction de l'APLD, que notre organisation avait obtenu en 2009 et 2010, sauvegardant ainsi emplois, savoir-faire et compétences sur de nombreux sites. Et de citer en exemple l'accord signé par FO chez Renault, qui prévoit une indemnisation du chômage à 85 %, les 15 % restants pouvant être complétés par l'utilisation, à la demande du salarié, du compte individuel.

Remettant à l'ensemble des participants un dossier complet sur la situation comprenant les communiqués de presse de la Fédération, un point sur la CPNE auto ainsi que l'accord signé à Sevelnord, elle a également félicité les Faurecia pour leurs belles réussites en matière de développement syndical. En effet, malgré un contexte difficile, ils ont réussi à maintenir ou même à renforcer notre organisation sur l'ensemble des sites du groupe.

DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité.

Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER
CETTE CAMPAGNE !**

Métaux du Val de Seine : FO refuse le fatalisme



Les métallos du Val de Seine, déterminés à se battre.

Les militants FO du Val de Seine sont retrouvés le 22 septembre pour l'assemblée générale de leur syndicat des métaux dans les locaux de l'UL de Mantes-La-Jolie autour de leur secrétaire Jean-François Kondratiuk et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD des Yvelines Dominique Ruffié, du secrétaire de l'USM Mariano Herranz, ainsi que du délégué syndical central FO Renault Laurent Smolnik et du secrétaire du CE de Poissy et coordinateur FEM pour PSA Michel Prost. Les métallos s'étaient déplacés en nombre pour cette réunion. Dans un département où l'emploi est largement dominé par l'automobile et les équipe-

mentiers automobiles, entre PSA Poissy, le technocentre Renault ou encore Johnson Control, l'actualité leur a donné matière à débattre.

C'est donc sur ce secteur qu'a porté l'intervention de Jean-Yves Sabot, de retour d'une rencontre à Détroit avec les syndicats de General Motors lors de leur assemblée annuelle en compagnie d'un représentant de PSA. "Il était essentiel de faire un point sur les interrogations soulevées par l'alliance entre PSA et GM, notamment sur l'emploi et les conditions de travail", a expliqué Jean-Yves, qui a par ailleurs répondu aux nombreuses questions des métallos sur ce dossier. Un focus a également été fait sur l'accord récem-

ment signé par le syndicat FO du site de Sevelnord. En échange d'engagements fermes sur l'emploi et sur l'avenir du site, notre organisation a accepté, dans un accord à durée déterminée, que des efforts portent sur la mobilité intra-site et sur la modération salariale à court terme, qui sera compensée au terme de l'engagement conventionnel, aboutissant à un compromis des plus intéressants. "Notre priorité va à la défense de l'emploi et du site, mais pas à n'importe quel prix, a précisé Jean-Yves. C'est ce que nous avons démontré avec cet accord." Cela préfigure-t-il de la situation à venir sur les autres sites, se sont demandés les métallos ? "Le problème ne se pose pas pour le moment, a tranché Jean-François Kondratiuk. FO veille aux intérêts des salariés dans tous les cas de figure, et en s'adaptant aux circonstances."

Le secrétaire de l'USM Mariano Herranz a également insisté sur la prochaine tenue des élections dans les TPE et sur l'importance que revêt ce scrutin pour notre organisation. Les militants ont ensuite renouvelé les instances de leur syndicat, représentatives de toutes les composantes de la métallurgie dans le département, et ont reconduit Jean-François Kondratiuk à la tête du bureau.

FO fait pousser une USM dans le Jura



FO poursuit le maillage du territoire.

Le 5 octobre dernier n'était pas un jour comme les autres pour les métallos du Jura puisqu'ils se sont retrouvés autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD

du Jura Thierry Gazon pour la création de leur USM.

Département très industrialisé, le Jura présente un tissu économique reposant essentiellement sur des structures de taille moyenne et des petites entreprises. Pour notre organisation, ce type de terreau industriel est particulièrement propice au développement syndical, primordial dans le cadre de la représentativité, et imposait la création de l'USM comme une évidence, inscrite dans la logique de maillage du territoire. "Le récent conflit chez MBF Technologies, dans lequel la Fédération s'est beaucoup impliquée avec l'UD, a également fait ressortir une volonté commune de notre organisation et de l'UD du Jura de mieux coordonner les syndicats du département, afin

que tous les métallos puissent se mettre en ordre de marche pour agir plus efficacement au service de l'industrie et des salariés", a expliqué Frédéric Souillot. Grâce à cette nouvelle USM, FO pourra renforcer sa présence dans les différentes discussions et négociations territoriales et peser plus fortement.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Fouad El Yamani (secrétaire), Yves Girard (secrétaire adjoint), Nabil Ez Ziani (trésorier), Pascale Goguilly (trésorière adjointe) et Franck Passarin (archiviste).

FO vent debout contre le naufrage du secteur naval

Alors que l'automobile et la sidérurgie connaissent des temps difficiles, le secteur naval n'est pas épargné par la tempête. Notre organisation, qui siège dans tous les comités de réflexion sur ce secteur, poursuit son action pour la survie d'une industrie largement dominée par l'Asie.



FO Métaux suit de près la situation du secteur naval.

Le comité construction navale d'industriALL European Trade Union, la nouvelle fédération européenne de l'industrie, s'est réuni à Bordeaux les 18 et 19 septembre pour faire un point global sur l'évolution du secteur et déterminer la marche à suivre pour sortir de l'ornière. Stéphane Martegoute y représentait notre organisation. La réflexion s'est appuyée essentiellement sur les travaux menés au sein du comité stratégique de la filière navale de la Conférence Nationale de l'Industrie (CNI) ainsi que par le Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales (CORICAN), créé pour définir et suivre les actions contribuant à la mise en œuvre du navire du futur. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que la situation est alarmante. On a assisté à une baisse globale des carnets de commandes en Europe de l'ordre de 58 % entre 2008 et 2011. Dans un même temps, les nouvelles commandes ont accusé une baisse de près de 14 %. Quant aux livraisons, elles ont chuté de 49 %. Au niveau mondial, la tendance est identique : 42 % de baisse du carnet de commande pour une baisse des nouvelles commandes de 28 %. Seules les livraisons sont en hausse de 22 %. Le montant total des contrats en 2011 était de 99 milliards de dollars US en baisse de 8 % par rapport à 2010 et en baisse de 45 % par rapport à 2008. La Corée domine toujours le mar-

ché mondial mais la Chine arrive à grands pas pour conquérir la première place avec une stratégie d'Etat pour ce secteur. Globalement en Europe on assiste à une baisse des effectifs du secteur. "Malgré certaines exceptions, l'ensemble des représentants européens à la réunion estime que la filière est au bord du précipice et qu'il n'est plus temps de réfléchir mais d'agir afin d'être en mesure de sauver ce qui peut encore l'être", explique Stéphane Martegoute. Il a notamment attiré l'attention des participants sur la situation des chantiers STX, qui sont en sous-charge chronique et pour lesquels la mise en place de mesures de chômage n'a rien de rassurant sur le long terme.

Concurrence déloyale

La réunion a également été l'occasion de faire un point d'étape autour du programme européen "LeaderShip2020". Les groupes de travail se sont réunis depuis juin et doivent fournir des conclusions ou recommandations dans le cadre de cette initiative, mise en place par la Commission Européenne, pour décembre 2012 dans le but d'encourager l'innovation et l'intégration de nouvelles technologies afin de donner au secteur les moyens de faire face aux défis de demain et à la concurrence croissante des pays émergents. Une ambition d'autant plus importante que l'étude de la situation internationale des chantiers navals montre clairement que les pays qui n'ont pas signé les conventions 87 (sur la liberté syndicale) et 98 (sur le droit d'organisation et de négociation collective) de l'Organisation Internationale du Travail voient leur activité croître par rapport aux autres.

"Nous sommes bien dans une concurrence déloyale faite de dumping social dans laquelle les salariés payent un lourd tribut, regrette Stéphane Martegoute. L'activité a muté vers les pays où la possibilité de créer des

organisations syndicales des travailleurs est faible, voire légalement interdite, ce qui pose le problème du respect de leurs droits fondamentaux." Concernant les travaux de l'OCDE qui n'ont pu aboutir à un accord, les représentants européens estiment nécessaire de mettre en place des barrières permettant de limiter l'impact de ces distorsions de règles commerciales entre les différents pays du secteur naval.



L'avenir du secteur se joue maintenant.

STX en détresse

"La mise en place d'une stratégie doit s'accompagner de prises de décisions rapides," a estimé Stéphane Martegoute à propos de la situation des chantiers navals STX. Des possibilités existent sur les activités offshore, mais il ne faut pas oublier qu'un chantier naval est fait pour construire des navires. Dans ces conditions, STX doit mettre en œuvre les investissements de recherche et innovation pour accompagner la mise en place des systèmes EMR avec des navires de services faits en France. De plus, l'Etat et le FSI pourraient entrer au capital de l'armateur CGM afin d'intervenir pour que le renouvellement de la flotte de la marine nationale lui soit attribué. Enfin, les organisations syndicales françaises demandent que la part de l'état dans le capital de STX soit augmentée afin que celui-ci devienne majoritaire.

USM de Saône-et-Loire : une dynamique de développement



Une partie du bureau de l'USM autour de Frédéric Homez et de Jean-Yves Sabot.

Les métallos de Saône-et-Loire se sont retrouvés en nombre à Autun le 8 octobre pour l'assemblée générale de leur USM, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et du secrétaire de l'UD 71 Gilles Denosjean. Ils ont regretté l'absence du secrétaire de l'USM Patrick Martin, pour raisons de santé, et ont souhaité un prompt rétablissement à leur

camarade, par ailleurs récemment élu à la CA fédérale de notre organisation. La réunion a donc été animée par les deux secrétaires adjoints Daniel Barberot et Jean-Louis Ménager.

Frédéric Homez a évoqué la situation économique générale et celle de l'emploi dans la métallurgie, ainsi que les prochaines élections TPE, à propos desquelles Jean-Yves Sabot a souligné l'importance des services

de l'automobile (dont 40 % sont des TPE), où FO fait le maximum pour contrer les projets d'ouverture le dimanche. Les participants se sont félicités de la signature sur la rémunération annuelle garantie du département avec un passage de la valeur du point au-dessus de la barre des 5 euros. Les débats qui sont suivis, avec notamment la participation des autres USM de Bourgogne, invités pour l'occasion, ont montré l'attachement des métallos à la présence de FO dans les CPREFP et les CPTÉ, où l'USM peut peser de tout son poids.

Fortement mobilisés pour le développement syndical, les militants ont également montré leur implication dans le travail de communication réalisé par l'USM sur tous les supports Web. Jean-Yves Sabot a par ailleurs rappelé à tous la mise en place du nouveau site Internet de la Fédération et encouragé les participants à s'approprier cet outil qui leur est dédié.

L'USM de Vendée fête ses 10 ans !



Une équipe prête au développement syndicale.

Le 16 octobre, les métallos vendéens se sont réunis pour l'assemblée générale de leur USM, qui fêtait son 10ème anniversaire, autour de leur secrétaire Jean-Luc Poiraud, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Eric Keller, en charge des Pays de la Loire et du secrétaire de l'UD Philippe Rocheteau, qui ont félicité l'équipe de l'USM pour le travail accompli au cours de la décennie passée et lui ont réaffirmé leur confiance.

En 10 ans, notre organisation a su s'imposer comme le véritable moteur du dialogue social en Vendée. Négociant sans relâche, contractant dans l'intérêt des salariés, amenant notamment la valeur du point parmi les plus hautes

références françaises en la matière, l'USM a rendu FO incontournable, rendant notre organisation synonyme d'avancées sociales et de garanties jusque dans les Très Petites Entreprises (TPE). Lors de cette assemblée générale, les métallos ont adopté à l'unanimité les statuts type USM de la Fédération, "qui nous donne une ligne de conduite et imposent plus fortement notre structure libre et indépendante", se réjouit Jean-Luc. Le bureau a également été renouvelé. Les discussions ont notamment porté sur la situation économique et industrielle dans le département.

Dans la métallurgie, le tissu industriel vendéen repose essentiellement sur la sous-traitance. Les métallos de Vendée représentent 20 % des effectifs de la métallurgie de la région. FO y est bien

représenté, notamment dans les garages, où notre organisation y rassemble près de 60 % des voix. Malgré la crise, la plupart des entreprises s'en sortent bien. Seul Fagor-Brandt rencontre des difficultés, mais pour d'autres raisons. Les salariés craignent en effet pour l'avenir du site, une partie de la production étant relocalisée en Espagne et une autre partie délocalisée en Pologne. Pour Jean-Luc Poiraud, secrétaire de l'USM de Vendée et DSC de Fagor-Brandt, "la direction organise la baisse des charges de travail sur notre site et nous redoutons que cela ne soit un prélude à un désengagement de sa part." Il est clair que face aux menaces qui pèsent sur l'électroménager en France, FO Métaux ne laissera pas faire sans réagir... Les métallos ont conclu la réunion sur la nécessité de continuer à se développer, confiants en une équipe dynamique et motivée pour continuer de faire vivre le syndicalisme libre et indépendant en Vendée.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Jean-Luc Poiraud (secrétaire), André Anoux (secrétaire adjoint), Frédéric Creuse (trésorier), Stéphane Barotin (trésorier adjoint) et Christian Chevillon (archiviste).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Le mot du mois

Au fait, d'où vient le mot "revendiquer" ?

Un papyrus conservé au musée de Turin en fait foi, la première grève de l'histoire remonterait à l'Égypte des Pharaons, plus précisément au règne de Ramsès III : des artisans d'un village appelé Deir el-Médineh, chargés de construire tombeaux et monuments funéraires, auraient trouvé leurs conditions de travail trop dures. C'est dire que revendiquer ne date pas d'hier. Le mot non plus, d'ailleurs, attesté une première fois en 1437, puis régulièrement employé depuis la fin du XVII^e siècle. L'ancien français connaissait auparavant le verbe "vendiquer", qui a peu à peu disparu, sans doute parce que jugé moins expressif. L'un et l'autre renvoient à l'origine latine vindicare, signifiant "demander en justice". On ne saurait mieux dire que le salarié, lorsqu'il revendique, ne fait que réclamer son juste dû. Quant au nom qui en est dérivé, la revendication, il est plus récent puisqu'on le trouve pour la première fois sous la plume de Proudhon. Il désigne depuis aussi bien l'action elle-même que son objet, c'est-à-dire ce que l'on espère obtenir. Mais on ne revendique pas que de meilleures conditions de travail ou de salaire ; on peut aussi, avec le sens voisin de "réclamer comme sien", revendiquer la paternité d'une oeuvre, ou encore, hélas ! certaines activités criminelles : de par le monde, l'actualité est pleine de ces attentats qui ont été, ou non, revendiqués.



Horizontalement

A. Arrête, au nom de la loi. B. Elle réclame une bonne conduite. C. Donne l'air d'une cloche. D. A donc plus de voix que les autres. Un peu de nerf. E. Noircir. Début d'évaporation. F. Possessif. Au soleil, ou au four. G. Souffre parfois de l'affluence dans le métro. H. Élément chimique. Couchée sur des feuilles. I. Tomber dessus contrarie les projets. Consonne doublée. En Seine-et-Marne. J. S'enrhument, par exemple.

Verticalement

1. Où le petit peuple se fait entendre de la cour. 2. Prénom féminin. Passa le Rubicon. 3. Elle rend une place difficile à prendre. 4. Une chaîne. Sa nudité est proverbiale. Note. 5. Mathématicien suisse. Autre Suisse, pas mathématicien, mais très habile pour certaines fractions. 6. Cantine peu nourrissante. Démonstratif inversé. 7. Sonneras, sans forcément faire de bruit. 8. Écrivaine, surtout connue pour ses œuvres érotiques Elle deviendra peut-être une huile. 9. Éclater. Possessif. 10. La preuve que le système a ses limites.

Solution du n° 512

C	O	M	M	A	N	D	A	N	T	
E	T	O	U	R	D	E	R	I	E	
L	A	U	R	I	E	R	S		N	
L	R	S		S		M	E	N	T	
O	I		E	T	R	E	N	N	A	
P	E	U		O	U		I		C	
H		S	E		E		C	O	U	
A	L	E	S	E	R	A		U	L	
N	O	N		O		H	A	I	E	
E	N	T	O	N	N	O	I	R	S	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D	■			■				■		
E								■		
F	■				■	■				
G	■								■	
H				■						
I			■			■				
J										

Sudoku

				7				
		6	8				2	3
5	8		4		1			
	6						9	
8			9	6	3			4
	5						7	
			1		9		3	7
9	2				4	8		
				8				

Solution du n° 512

1	5	2	4	9	3	7	6	8
3	6	8	1	2	7	9	4	5
7	9	4	5	8	6	1	2	3
2	8	7	9	6	4	5	3	1
6	4	3	7	5	1	2	8	9
5	1	9	2	3	8	4	7	6
4	2	6	8	1	9	3	5	7
8	7	1	3	4	5	6	9	2
9	3	5	6	7	2	8	1	4

Temps d'habillage et de déshabillage : Effeuilage des règles applicables

Que ce soit pour des raisons de sécurité, ou plus prosaïquement pour l'image de marque de l'entreprise, le salarié peut être contraint de porter une tenue spécifique au travail. Se posent alors un certain nombre de questions : le temps passé à s'habiller est-il du temps de travail ? Doit-on toucher une indemnité particulière ? FO Métaux fait le point.

On m'oblige à porter un uniforme de travail. Le temps que je passe à le mettre et à l'enlever en fin de poste entre-t-il dans le calcul de mon temps de travail ?

En principe, non. Ces temps ne doivent pas être compris dans le temps de travail effectif. En revanche, l'article L. 3121-3 du Code du travail permet de prendre en compte ces temps d'habillage et de déshabillage dans le temps de travail si cela est prévu par accord de branche, d'entreprise, d'établissement, par usage ou par le contrat de travail. Si tel est votre cas, les temps passés à l'habillage et au déshabillage sont du temps de travail effectif comme vos heures de travail. Ils sont donc payés comme tels et sont susceptibles de générer des heures supplémentaires si vous dépassez les 35 heures hebdomadaires.

Dans mon entreprise, les opérations d'habillage-déshabillage ne sont pas comptées comme temps de travail. L'employeur doit-il quand même nous indemniser pour ce temps ?

L'article L. 3121-3 du Code du travail dispose que "le temps nécessaire aux opérations d'habillage et de déshabillage fait l'objet de contreparties. Ces contreparties sont accordées soit sous forme de repos, soit sous forme financière, lorsque le port d'une tenue de travail est imposé par des dispositions légales, par des stipulations conventionnelles, le règlement intérieur ou le contrat de travail et que l'habillage et le déshabillage doivent être réalisés dans l'entreprise ou sur le lieu de travail". Il faut donc, pour que la contrepartie soit obligatoire pour votre employeur, que deux conditions soient réunies cumulativement :

- Le port de la tenue de travail doit être imposé par la loi, la convention collective, l'accord d'entreprise, le règlement intérieur ou votre contrat de travail.
- Les opérations d'habillage et de déshabillage doivent se faire dans l'entreprise ou sur le lieu de travail.

Chez nous, rien ne nous oblige à nous habiller dans l'entreprise. D'ailleurs, beaucoup de salariés s'habillent chez eux.

Dans ce cas, votre employeur n'a aucune obligation de vous fournir une contrepartie en temps (des repos compensateurs) ou en argent (primes, indemnités). Cela peut malgré tout être négocié dans un accord. Mais si aucun compromis n'est trouvé, aucune contrepartie ne vous est due.

Mon employeur nous répète que rien ne nous oblige à nous habiller dans l'entreprise. Mais dans les faits, nous avons un vestiaire pour ranger nos tenues, et tout le monde les retire avant de rentrer à la maison.

Les juges, dans ce genre de cas, font preuve de plus de souplesse. Il a été jugé par la Cour de cassation que l'obligation de s'habiller et de se déshabiller sur le lieu de travail, pouvait, si elle n'était pas écrite dans un accord ou le règlement, être déduite des circonstances. En l'occurrence, les magistrats ont décidé qu'il résultait de la mise à leur disposition par l'employeur d'armoires vestiaires individuelles ainsi que de la nature de leurs fonctions qui les amenaient à utiliser des produits chimiques et se révélaient salissantes, qu'ils devaient mettre et retirer leur tenue de travail dans les locaux de l'entreprise. Les salariés devaient donc bien percevoir une contrepartie en temps ou en argent, bien qu'aucun accord ni règlement intérieur ne les oblige expressément à se changer dans les locaux (Cass. Soc. 11 juillet 2012, n°11-21.192, Cass. Soc. 23 novembre 2011, n°10-20.570).

Je suis dans ce cas, mais aucun accord ne fixe de contrepartie, que faire ?

Il faut revendiquer la mise en place de cette contrepartie dans l'entreprise et négocier un accord sur cette question. Si vraiment la négociation n'aboutit pas, le juge peut fixer une contrepartie en fonction des prétentions respectives des parties (Cass. Soc. 16 janvier 2008, n°06-42.983).

Dans mon entreprise, nous avons un "temps de douche", c'est la même chose ?

Pas exactement. C'est le Code du travail qui impose ce temps de douche dans les établissements où sont effectués des travaux insalubres et salissants (art. R. 4228-8 CT). Ce temps de douche est rémunéré au tarif normal des heures de travail, mais ne compte pas comme temps de travail effectif (art. R 3121-2 CT). Ce temps de douche peut tout à fait être cumulé avec les primes d'habillage-déshabillage, les deux avantages n'ayant pas tout à fait le même objet.

L'employeur est-il obligé de prendre en charge l'entretien de ma tenue de travail ?

Le Code du travail ne l'impose pas si clairement. Mais la jurisprudence a déduit cette obligation de plusieurs articles du Code civil et du Code du travail. Ainsi, en 2008, la Cour de cassation décidait que "les frais qu'un salarié expose pour les besoins de son activité professionnelle et dans l'intérêt de l'employeur doivent être supportés par ce dernier ; qu'ayant constaté que pour chacune des catégories d'emplois concernés, le port du vêtement de travail était obligatoire et qu'il était inhérent à l'emploi, la cour d'appel a exactement décidé que l'employeur devait assurer la charge de leur entretien" (Cass.soc. 21 mai 2008, n°06-44.044). Plus récemment, les hauts magistrats ont réaffirmé "qu'ayant constaté que le port d'une tenue de travail était obligatoire pour les salariés et qu'il était inhérent à leur emploi, la cour d'appel, qui en a exactement déduit que leur entretien devait être pris en charge par l'employeur, a légalement justifié sa décision" (Cass.soc. 21 mars 2012, n°10-27.425, Cass. Soc. 19 janvier 2012, n°10-31.013). L'employeur peut prendre en charge directement l'entretien des tenues, ou verser une indemnité aux salariés.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre délégué FO !



Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE
SOCIAL EST PRIMORDIAL,
NOUS NOUS ENGAGEONS
À VOS CÔTÉS.

Notre ambition : accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs (prévoyance, santé et épargne).

Notre différence : à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur parapartaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

Figurant parmi les tout premiers acteurs de la protection sociale complémentaire, Humanis est issu du rapprochement de deux groupes : **Humanis** et **Novelis Tailbout**.

► **Contactez-nous :** os-contact@humanis.com